

— Le lagunage naturel en France : retour d'expérience et évolutions de la technique —

/ Le lagunage naturel représente 25% du nombre total de stations d'épuration en France. La pratique acquise durant ces 20 dernières années a conduit à la modification du dimensionnement du premier bassin facultatif des lagunages naturels ; sa surface est désormais dimensionnée à 6m²/hab pour limiter les risques de dysfonctionnement. La surface cumulée des 2ème et 3ème bassins est maintenue à 5m²/hab. Les lagunes doivent préférentiellement être utilisées lorsque les effluents sont dilués. Globalement, les installations reçoivent une charge organique loin de leur valeur nominale, ce qui explique que le premier curage de boue intervienne en moyenne 13 ans après la mise en fonctionnement. Partant d'un échantillon représentatif de lagunages naturels, soit 15% des lagunages français, il a été possible d'estimer le temps, les moyens matériels et le coût des opérations de curage ainsi que la quantité de boue accumulée. A partir de la boue extraite au premier curage on peut estimer la production annuelle à 110L/(hab.an) ce qui représente environ 12 kg MS. (hab.an). La tendance actuelle d'une augmentation des niveaux de qualité au rejet dans les milieux récepteurs sensibles a conduit à rechercher des solutions adaptées de traitement de finition par filtre à sable à alimentation intermittente, avec ou sans plantation de macrophytes. L'abattement des germes pathogènes pour un objectif de réutilisation des eaux nécessite des bassins de maturation complémentaires ou une infiltration percolation avec respect de périodes d'alimentation et de repos.

Auteurs du document : Racault, Y., Boutin, C., Molle, P.

Mots clés : BOUE DE CURAGE, DESINFECTION, DIMENSIONNEMENT, EAU USEE DOMESTIQUE, LAGUNAGE NATUREL, QUALITE DE L'EAU, DISINFECTION, SEWAGE, DESIGN, WATER QUALITY

Date : 2006

Format : text/xml

Source : 16738

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : Date de dépôt: 2006-08-28 - Tous les documents et informations contenus dans la base CemOA Publications sont protégés en vertu du droit de propriété intellectuelle, en particulier par le droit d'auteur. La personne consultant la base CemOA Publications peut visualiser, reproduire, ou stocker des copies des publications, à condition que l'information soit seulement pour son usage personnel et non commercial. L'utilisation des travaux universitaires est soumise à autorisation préalable de leurs auteurs. Toute information relative au signalement d'une publication contenue dans CemOA Publications doit inclure la citation bibliographique usuelle : Nom du ou des auteurs, titre et source du document, date et URL de la notice (dc_identifier).

Télécharger les documents : <https://irsteadoc.irstea.fr/cemoa/PUB00019912>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/le-lagunage-naturel-en-france-retour-d-experience-et-evolutions-de-la-technique0>

Evaluer cette notice: